



Metro Frans

Des mesures concrètes pour les grands brûlés

20-07-2005

Pag. 2

BRUXELLES

Des mesures concrètes ont été adoptées ou sont en passe de l'être en faveur des grands brûlés et de la médecine de catastrophe, a annoncé ce mardi le ministre de la Santé publique, Rudy Demotte (PS), près d'un an après la catastrophe de Ghislenghien, qui avait fait 24 morts et 132 blessés. Dès le 1er janvier, les centres de grands brûlés en Belgique prendront en charge, de manière forfaitaire, les frais liés aux médicaments non remboursés. Un budget de E 1,8 million a été débloqué pour le remboursement des pansements actifs. Depuis le 1er juillet, les centres de grands brûlés se sont vu attribuer un coordinateur et un psychologue, afin d'améliorer l'accompagnement psycho-social des patients. Enfin, un arrêté royal sera publié d'ici à la fin de l'année pour fournir une base réglementaire à la direction des secours médicaux.

© 2005 Metro

